

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DU 227 Dénomination quai du Marché Neuf - Maurice Grimaud (4e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 novembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination "quai du Marché Neuf - Maurice Grimaud" à celle de "quai du Marché Neuf" (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 3 décembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination "quai du Marché Neuf - Maurice Grimaud" est substituée à celle de "quai du Marché Neuf", attribuée à l'emprise publique commençant au Petit Pont - Cardinal Lustiger et rue de la Cité, 6 et finissant pont Saint Michel et boulevard du Palais, 15 (4e).

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO